

FICHE DE RENSEIGNEMENT EQUIPAGE

NUMERO		GROUPE		CLASSE	
--------	--	--------	--	--------	--

	CONCURRENT (à remplir uniquement si différent du pilote)
NOM/PRENOM	
NOM ASSOCIATION/TEAM/EQUIPE	
NATIONALITE	
ADRESSE POSTALE COMPLETE	
ADRESSE E-MAIL	
TELEPHONE PORTABLE	

	PILOTE	COPILOTE
NOM		
PRENOM		
SEXE (H/F)		
DATE DE NAISSANCE		
LIEU ET DEPARTEMENT DE NAISSANCE		
NATIONALITE		
GPE SANGUIN + RHESUS		
ADRESSE POSTALE COMPLETE		
ADRESSE E-MAIL		
TELEPHONE PORTABLE		
ADRESSE HEBERGEMENT PENDANT LE RALLYE		
NUMERO DE PERMIS DE CONDUIRE		
DELIVRE A / LE		
N° LICENCE FFSA/FIA		
CODE ASA ET NOM ASA		

VOITURE			GROUPE			CLASSE	
MARQUE	TYPE (précis)	ANNEE	CYLINDREE	POIDS	N° CHASSIS	COULEUR DOMINANTE	
La voiture est conforme à la fiche d'homologation FIA N°					Et au passeport technique N°		

Ci-joint chèque de 620,00€ correspondant au MONTANT DES DROITS D'ENGAGEMENT (ou 570,00€ pour les équipages dont les deux membres sont licenciés auprès de l'ASAC CHAMPAGNE).

TOUTES LES DEMANDES INCOMPLETES OU QUI NE SONT PAS ACCOMPAGNEES DES DROITS D'ENGAGEMENT SERONT CONSIDEREES COMME NULLES.

LE MONTANT DES DROITS D'ENGAGEMENT ET TOUS LES SUPPLEMENT SERONT ENCAISSES PAR L'ASACC LE MARDI 28 MARS 2017.

Souhaitez-vous participer à la séance d'essai (shakedown) du vendredi 31 mars 2017 après-midi ?

Si OUI, joindre un chèque de 100,00€ en sus avec la présente demande d'engagement.

OUI, participe	NON, ne participe pas
-------------------	--------------------------

ATTESTATION :

Nous soussignés, déclarons avoir pris connaissance du règlement particulier de l'épreuve et des réglementations générales applicables.

Nous certifions exactes l'ensemble des déclarations figurant sur le présent bulletin.

Nous certifions être titulaire d'une licence FFSA ou FIA, ne pas être sous le coup d'une suspension de licence et/ou permis de conduire.

Nous nous engageons à respecter la réglementation interdisant le dopage, et acceptons les contrôles éventuels des médecins accrédités.

Nous sommes également informés qu'un licencié ne peut en aucun cas s'engager à la même date dans deux épreuves organisées par des ASA différentes.

DEMANDE D'ENGAGEMENT FAIT LE

A

Signature concurrent	Signature pilote	Signature copilote

Votre demande d'engagement doit être lisiblement écrite et dûment complétée, accompagnée impérativement des pièces suivantes :

- Droits d'engagement (+ séance d'essai le cas échéant), chèque(s) à l'ordre de : ASACC
- Photocopie de la première page de la fiche d'homologation de la voiture
- Photocopie des licences : concurrent, pilote et copilote 2017
- Photocopie du permis de conduire des deux membres de l'équipage

NB : aucune photocopie ne sera réalisée lors des vérifications administratives

L'ensemble devra impérativement être transmis **avant le LUNDI 20 MARS 2017**

(minuit-cachet postal faisant foi) à l'adresse suivante :

ASACC-CHAMPAGNE / 172 ZAC Des Bas Jardins / 51530 DIZY

FICHE D'INFORMATION COMPLEMENTAIRE

A RETOURNER IMPERATIVEMENT AVEC LA DEMANDE D'ENGAGEMENT

INSTALLATION PARC D'ASSISTANCE

Le parc d'assistance est installé au cœur de la ville d'EPERNAY, sur l'Esplanade Charles de Gaulle. Chaque équipage dispose d'un emplacement d'une surface d'environ 50m² tracé, numéroté et désigné par avance. Il est demandé à chaque équipage de :

- Tenir à proximité immédiate et de manière visible de l'emplacement de chaque voiture de course, un EXTINGUEUR pour foyer A, B et C d'une capacité minimale de 5kgs, ayant fait l'objet d'un contrôle depuis moins de 2ans,
- Utiliser des contenants à hydrocarbures conformes aux normes hydrocarbures,
- Disposer sous chaque voiture de course une bâche étanche (3m x 5m minimum) et résistante aux hydrocarbures d'une surface au moins égale à celle de la voiture, de disposer également d'une même bâche sous la partie du véhicule d'assistance.
- Prendre en charge l'enlèvement de ses déchets au plus tard lorsqu'il quitte de parc d'assistance

ATTENTION : la fixation des tentes d'assistance ou de toute autre infrastructure ne peut faire l'objet d'un piquetage pouvant détériorer le revêtement de cette place.

Un autocollant ASSISTANCE est remis à chaque équipage pour l'entrée sur le parc d'assistance d'un seul et unique véhicule.

Pour les équipages possédant un deuxième véhicule, le parc RAOUL CHANDON est à 800 mètres environ du parc fermé.

Si un véhicule ou une personne (pilote, copilote membre de l'assistance) force le passage à l'entrée du parc en ne respectant pas les consignes, le propriétaire du véhicule, la personne et/ou l'équipage concerné est sanctionné par une amende et une pénalité infligée par la direction de course et/ou l'organisation.

Les équipages faisant partie d'un même team ou souhaitant se regrouper pour l'utilisation de mêmes infrastructures (et véhicule d'assistance) doivent impérativement le faire savoir en remplissant les éléments demandés ci-dessous :

MON EQUIPAGE (PILOTE + COPILOTE)	
Souhaite être regroupé	
Avec :	
Avec :	

AUTORISATION DE PRET DE VEHICULE

Je soussigné autorise à piloter mon véhicule référencée dans le fiche d'engagement jointe, lors du rallye PERNAY-VINS DE CHAMPAGNE, édition 2017.

Fait pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Le.....
 Signature

NUMERO		GROUPE		CLASSE	
--------	--	--------	--	--------	--

A RETOURNER IMPERATIVEMENT AVEC LA DEMANDE D'ENGAGEMENT

NOM DU PILOTE	
NOM DU COPILOTE	

VERIFICATIONS ADMINISTRATIVES ET TECHNIQUES

Compte tenu de vos disponibilités et de vos jours de reconnaissances du rallye (et de votre éventuelle participation à la séance d'essai), **merci de nous indiquer quelle est votre préférence** pour les vérifications en **cochant le créneau** horaire souhaités. **L'heure de convocation vous sera communiquée au moment du retrait de votre carnet d'itinéraire.**

ATTENTION : Les horaires sont attribués selon l'ordre d'arrivée de vos demandes d'engagement également. L'organisation peut imposer sans recours possible l'heure de convocation.

VENDREDI 31 MARS (uniquement) :

10H – 13H	
13H – 16H	
16H – 18H30	

RECONNAISSANCES

RETRAIT DES CARNETS D'ITINERAIRES (road-book) :

GARAGE VARLET AUTOMOBILES 172 ZAC Des Bas Jardins 51530 DIZY

Coordonnées GPS : N 49° 3.769' E 3° 57.630'

Cochez les jours envisagés pour les reconnaissances du rallye (voir jours et horaires dans le règlement).

ATTENTION : panachage autorisé mais deux jours maximum

SAMEDI 25 MARS	DIMANCHE 26 MARS
JEUDI 30 MARS	VENDREDI 31 MARS

VEHICULE DE RECONNAISSANCE :

MARQUE ET MODELE	
COULEUR	
IMMATRICULATION	

Lors du retrait de votre carnet d'itinéraire, ces informations seront à confirmer par l'équipage.

Un document situé en dernière page devra impérativement être visualisé et tamponné. A défaut le carnet d'itinéraire ne pourra être remis.

Nous soussignés, déclarons avoir pris connaissance des conditions de limitation des reconnaissances et nous nous engageons à les respecter scrupuleusement.

Date et signatures des deux membres de l'équipage :

FICHE PODIUM ET PRESSE
A RETOURNER AVEC LA DEMANDE D'ENGAGEMENT

NOM DU PILOTE	
NOM DU COPILOTE	

Lieu de résidence (département) :

Avez-vous déjà participé au Rallye EPERNAY-VINS DE CHAMPAGNE ? Si oui, nombre de participation	
Quel est votre meilleur résultat au Rallye EPERNAY-VINS DE CHAMPAGNE ?	
Vos ambitions pour cette édition 2017 ?	
Votre programme pour la saison 2017 ? Et vos ambitions ?	

RECONNAISSANCES

A CONSERVER PAR L'EQUIPAGE, A REMPLIR
A PRESENTER OBLIGATOIREMENT POUR L'OBTENTION DU CARNET D'ITINERAIRE

COLLER PHOTO PILOTE		COLLER PHOTO COPILOTE
NOM DU PILOTE		NOM DU COPILOTE